Image not found or type unknown

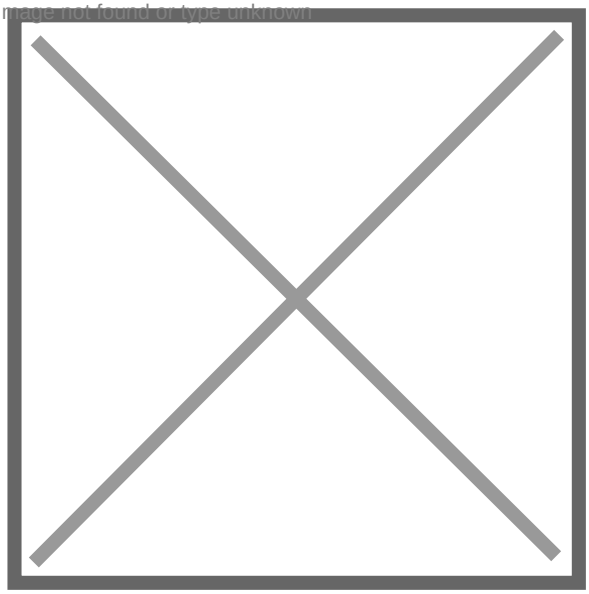

Engage dans le mandant de vente

Par **DAVID59240**, le **09/04/2010** à **18:31**

Bonjour,

Souhaitant vendre mon appartement, je suis passé par une agence immobilière, un mandat de vente fut signé.
Après multiples visite de mon coté, je n'ai rien trouvé qui me convenait, pendant ce temps, l'agence trouva un acheteur, j'ai refusé de signer la promesse de vente.
J'ai prévenue l'agence, que je ne souhaitais plus vendre mon bien.
Aujourd'hui, je reçois une lettre d'un cabinet d'avocat, me mettant en demeure, pour régulariser la vente, ou indemniser l'agence.

Que puis-je faire ?

Cordialement, David.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés